

**SIVRY**

**VIDE**



**GRENIER**

DE 06H00 à 18H00



5 € l'emplacement de 5 mètres (1 café-brioche offert par emplacement)



**DIMANCHE**  
**22 MAI 2016**

**Buvette et restauration sur place**

Contact : MPT Sivry  
16 rue de l'étang 54610 SIVRY  
Carole Gourlia 06 32 50 99 04  
Mail : brocantesivry54610@outlook.fr



Aucune inscription ne sera enregistrée sans : le règlement à l'ordre de MPT Sivry ou en espèces et une copie recto-verso de la pièce d'identité. Pour les professionnels : joindre également une copie du R.C. Merci de votre compréhension.



Ne pas jeter sur la voie publique



**INSCRIPTION VIDE-GRENIER SIVRY (54610) DIMANCHE 22 MAI 2016**

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Mail : \_\_\_\_\_

**Particulier** : N°pièce d'identité \_\_\_\_\_ Date d'expiration : \_\_\_\_\_

**Professionnels** : N°RC \_\_\_\_\_ Date d'obtention : \_\_\_\_\_

Je choisis la taille de mon emplacement par tranche de 5 mètres : \_\_\_\_\_ (5€ par 5m.)

Je paie donc la somme de : \_\_\_\_\_ €

Attention les modules mesurent 5m x 2m50, pensez à réserver un emplacement adapté à votre véhicule si nécessaire (sinon parking à proximité)

J'atteste ne pas avoir déjà participé à deux vide-greniers cette année civile.

DATE \_\_\_\_/\_\_\_\_/2016

SIGNATURE

## Règlement intérieur du vide-grenier Sivry

La manifestation dénommée « Vide grenier » organisée par MPT La Natagne se déroulera le **Dimanche 22 mai 2016** de 6h00 à 18h00. Elle est réglementée par le code de commerce Art.L-310-2 et est considérée comme une « vente au déballage »

Le Vide grenier est ouvert aux particuliers et aux professionnels (hors produit alimentaire). Les participants devront retourner à l'adresse indiquée le coupon d'inscription dûment rempli , accompagné du paiement correspondant à la réservation. Il sera envoyé un accusé réception de votre inscription par mail.

Les originaux des pièces d'identités devront obligatoirement être présentés le jour de la manifestation. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'empêchement (pour quelle que raison que ce soit).

L'entrée se fera uniquement par « Grande rue » au carrefour de Belleau / Bratte / Moivrons. L'installation des stands devra se faire de **6h00 à 8h00**. Passé ce délai, plus aucun véhicule ne sera autorisé à se déplacer dans l'enceinte du vide grenier.

Les véhicules sont autorisés à rester sur les emplacements à la seule condition qu'ils n'empiètent pas sur l'emplacement voisin ni sur l'allée centrale afin notamment de permettre l'accès aux véhicules de secours.

Les emplacements sont attribués par les placiers en fonction des réservations par ordre d'inscription. Pour des raisons de sécurité, les organisateurs ne pourront accepter les exposants qu'en fonction des places disponibles.

Les enfants exposants devront **en permanence** être en présence d'une personne majeure et resteront sous son entière responsabilité.

Les participants seront inscrits sur un registre qui sera transmis à la Préfecture dès la fin de la manifestation.

La vente d'armes de toutes catégories est interdite. La vente d'animaux est interdite. La vente de produits alimentaires et de boissons est interdite. L'association se réserve l'exclusivité de la vente de boissons et de restauration.

Les organisateurs se réservent le droit d'expulser tout exposant ne respectant pas ce règlement ou gênant le bon déroulement de la manifestation.

Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands (objets exposés, voitures, parapluie, structures...) Les participants reconnaissent être à jour de leur assurance responsabilité civile.

Les participants se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure.